

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

AFFAIRE

77300485
5-2-77

PROCÈS VERBAL N° 250 / 1977

ANALYSE - RÉFÉRENCE

ANALYSE : témoignages et observations relatifs aux soucoupes volantes et objets volants non identifiés et aux phénomènes anormaux .

REFERENCE : Circulaire ministérielle N° 32.600 MA / Gend T. du 02-8-67

BANALISE

CODÉ

NOUS SOUSSIGNÉS

Gendarmes Agents de Polices Ju-

dicaires, 20 & 75 du Code de Procédure Pénale,

VULES ARTICLES

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 06-02-77 A 10 HEURE(S) 15, Madame nous avise par téléphone qu'elle a été le témoin, dans la soirée du 05 février 1977, depuis son appartement : rue de l'Adriatique à REIMS, de phénomènes étranges dans le ciel de cette cité .

Sur ordre de notre Commandant de Brigade, nous nous transportons chez cette personne .

Pour exécution, nous Gendarme entendons :
....., âgée de 48 ans, née le 06 décembre 1928

agent E.D.F., qui nous déclare à 11 heures 10 minutes :

"""""""" Hier soir , le 05 février 1977, entre 21 heures et 21 heures 30, pendant deux minutes environ, alors que je fermais mes volets de mon appartement j'ai aperçu une boule lumineuse , semblant immobile dans le ciel .

Cette boule se trouvait dans la direction de l'ouest , et, je ne peux pas pas vous préciser à quelle distance elle se trouvait par rapport à moi. Elle était en hauteur et n'emettait aucun bruit. Elle était dorée et sa couleur était constante . Je ne lui ai pas distingué de forme particulière .

J'ai alerté ma grand mère qui a vu également ce phénomène . Ensuite je n'ai plus prêté attention à cet objet dans le ciel .

Le 06 février 1977 à 11 heures 25 .

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher .""""""""

La personne entendue : Le Gendarme :

(ont signé au carnet de déclarations)

Nous Gendarme entendons le 06 février 1977 :
âgée de 86 ans. née le 22 juillet 1890
retraitée.

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

DATE DE CLOTURE

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	1	Procureur de la République à REIMS
	<input type="checkbox"/>	1	G1 Cdt la 6° R.M. àMETZ
	<input type="checkbox"/>	1	G1 Cdt la FATAC àMETZ
	<input checked="" type="checkbox"/>	2	Direction de la Gendarmerie à PARIS
	<input type="checkbox"/>	1	Préfet de la Marne à ..CHALONS
	<input type="checkbox"/>	1	ARCHIVE TRANSMISE AU CDT de Groupement

LE 08 février 1977



qui nous déclare à

11 heures 25 :

"""""" Hier soir , je me trouvais chez ma petite fille , madame et alors que je regardais la télévision, cette personne m'a prévenue qu'elle voyait un objet étrange dans le ciel . Je me suis rendu à la fenêtre et j'ai constaté moi même ce phénomène .-----

C'était un objet d'une forme ovoïde, nettement plus gros qu'une étoile qui était lumineux et doré . Il était immobile quand je le regardais Cinq minutes plus tard , alors que je le regardais de nouveau, cette chose venait de se déplacer sur la droite et elle me semblait moins haute dans le ciel . Elle avait toujours la même forme . J'ai observé ce phénomène une seconde fois pendant un quart d'heure, mais pas constamment . Cependant vers 21 heures 45, cette chose avait totalement disparu sans que je ne la vois partir .-----

Le 06 février 1977 à 11 heures 35 ,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer , à y ajouter ou à y retrancher .""""""

La personne entendue :

Le Gendarme :

(ont signé au carnet de déclarations)

Notons que Madame est une passionnée du phénomène des O.V.N.I. et qu'elle possède une documentation sur ceux-ci .

Notons également qu'aucune personne ne nous a signalé ce phénomène . Les voisins de Madame ainsi que quelques habitants du quartier , interrogés verbalement n'ont pas remarqué d'objet étrange dans le ciel de REIMS dans la soirée du 05 février 1977 .

La presse et la police de REIMS, contactés par nos soins, nous ont signalés qu'aucune personne ne leur avait signalé un tel fait .

Par message N° 460 / 2 du 06-02-77 nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie .

Fait et clos à REIMS, le 07 février 1977 .

---oooOOOooo---